الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la notice d'information relative au programme de rachat de la Banque Centrale Populaire

Rabat, le 09 juin 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 09 juin 2026, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions de la société « Banque Centrale Populaire ».

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont les suivantes :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 10 165 623 actions soit 5% du capital ;
- Prix maximum d'achat : 374 DH ;
- Prix minimum de vente : 201 DH ;
- Durée du programme : Du 20 juillet 2026 au 20 janvier 2028.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 24 juin 2026.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales et sur le site internet de la Banque Centrale Populaire.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - ✓ Au siège de la Banque Centrale Populaire et sur son site internet ;
  - ✓ Au siège de la bourse de Casablanca et sur son site internet ;
  - ✓ Sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma

CP/EM/018/2026

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71